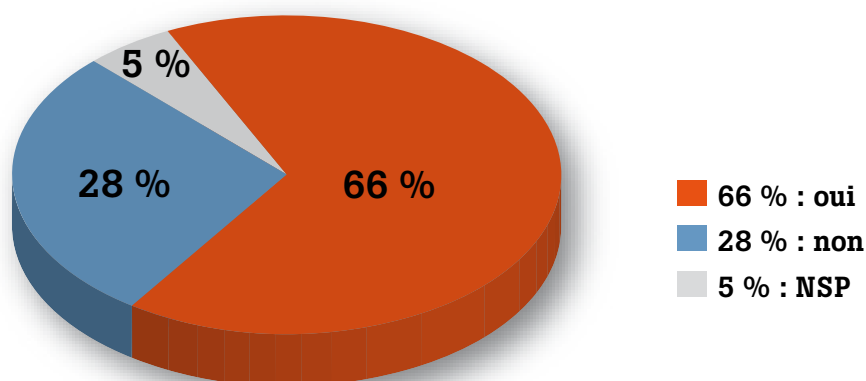


# Réforme : Les entreprises attendent **plus de conseil** de leur **OPCA**

« Les entreprises souhaitent-elles que les OPCA proposent d'autres services, en particulier du conseil ? »



**Les entreprises ont du mal à digérer la réforme. 66 % attendent un accompagnement renforcé de leur OPCA pour la mettre en œuvre. Dans le doute, certaines prévoient de réduire leurs dépenses de formation.**

« Je sais qu'il existe désormais un "FPS-PP"<sup>1</sup> alimenté par un "13 %" mais je n'en sais pas plus... » Cette remarque d'un responsable formation d'entreprise est représentative du manque d'information des entreprises sur la réforme de la formation professionnelle 2009-2010. Une enquête réalisée par le cabinet Tendance RH et OPCALIA Île-de-France du 15 février au 20 mai 2010 met en évidence ce déficit d'information et son corollaire, l'attente très forte des entreprises en termes de conseils et d'accompagnement. 45 % des entreprises souhaitent ainsi disposer d'outils pour mettre en œuvre la réforme, contre 21 % seulement en 2008 lors de la précédente édition de l'enquête. Ce pourcentage passe à 53 % pour les entreprises de plus de 50 salariés et tombe à 37 % pour les moins de 50.

Le Droit individuel à la formation (DIF) portable - celui des nouveaux salariés - arrive en tête des questions sur la mise en œuvre opérationnelle de la réforme, suivi de l'entretien professionnel pour les « plus de 45 ans », d'autant plus que « les entreprises ont tendance à faire

un amalgame entre entretien annuel, entretien de performance et entretien d'évaluation professionnelle », remarque le cabinet. Le développement du tutorat senior (fortement en lien avec le développement des accords « seniors »), les périodes de professionnalisation et la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) suscitent également un intérêt et des demandes d'information.

C'est vers leur OPCA que les entreprises se tournent pour trouver des conseils et des outils adaptés. Avec plus d'exigence qu'en 2008 : 66 % des entreprises interrogées contre 62 % il y a deux ans. Elles comptent notamment sur lui pour récupérer les 13 % de leur obligation légale versée au FPSPP. Cette participation au Fonds explique en partie la baisse globale des budgets de formation en 2010 : 33 % des entreprises prévoient une baisse de leur budget contre 27 % seulement en 2009, en raison du versement au FPSPP mais également de la situation économique. 50 % affichent un budget constant contre 58 % en 2009, ne sachant pas ce qu'elles vont pouvoir récupérer auprès du FPSPP par le biais de

leur OPCA. Seules 17 % programment une hausse de leur budget, soit parce qu'elles anticipent la reprise, soit parce qu'elles sont en pleine restructuration. Les entités de moins de 50 salariés sont plus nombreuses à prévoir un budget en hausse cette année : 21 % contre 14 % des « plus de 50 salariés ». « Surprenant ! » commente Philippe Huguenin-Génie, directeur d'OPCALIA Île-de-France, « en général, la crise n'incite pas les PME à former ». « Ces constats méritent d'être revus en début d'année 2011 lorsque la réforme sera vraiment mise en œuvre », souligne Xavier Masse, président de Tendance RH. Pour cette nouvelle édition, les consultants ont dû en effet « passer un quart d'heure avec chaque entreprise pour lui expliquer la réforme » avant d'obtenir une réponse à la question posée...

## Valérie Grasset-Morel

<sup>1</sup>Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

<sup>2</sup>Enquête réalisée par téléphone auprès des DRH et responsables formation d'un panel de 195 entreprises franciliennes, de toutes tailles et de tous secteurs.